



AVANTAGES EXCLUSIFS POUR LES MEMBRES DE L'AIRE (REGISTRE DES ITALIENS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER)

Trenitalia réserve les avantages suivants aux Italiens résidant à l'étranger et inscrits à l'AIRE, qui voyagent en Italie :

- **Réductions jusqu'à 80%** avec l'offre Speciale Eventi, pour les voyages sur Frecciarossa, Frecciargento et Frecciabianca.
- **Réduction de 40%** pour l'achat de billets Frecciarossa, Frecciargento, Frecciabianca pour les groupes constitués d'au moins 10 personnes payantes voyageant ensemble.
- Possibilité d'acheter le **Trenitalia Pass** pour visiter l'Italie.

Les réductions sont valables pour les voyages jusqu'au 31 décembre 2024.

Veuillez noter que vous devrez présenter votre fiche des données personnelles téléchargeable sur le portail FAST IT ou votre certificat d'enregistrement AIRE lors du contrôle de vos billets à bord du train. Celui-ci peut être demandé auprès de votre ville d'enregistrement ou au moyen du SPID ou du CIE, pour les compatriotes qui en disposent, en accédant à l'espace services de la ville d'enregistrement.

Offre Speciale Eventi

Pour tous les membres de l'AIRE, l'offre « Speciale Eventi » permet d'acheter des billets de train pour voyager en Italie avec une réduction allant de 20 % à 80 % du tarif de base, en 1ère et 2ème classe, dans les niveaux de service Business, Premium et Standard sur les trains Frecciarossa, Frecciargento et Frecciabianca. Le niveau de service Executive et le service Salottino sont exclus. L'offre peut être achetée jusqu'à minuit le deuxième jour précédant le départ du train, sur le site www.trenitalia.com, sur l'application Trenitalia, aux guichets et dans les agences de voyage agréées. Le nombre de places disponibles pour l'offre est limité et varie en fonction du jour, du train et de la classe ou du niveau de service. Au moment de l'achat, le système propose toujours le prix le plus avantageux disponible.



- sélectionner un voyage aller ou aller/retour.
- sélectionner « voir d'autres offres » et, dans le menu déroulant correspondant de la section « Offre », choisir « Speciale Eventi ».
- saisir le code « AIRE » dans le champ « Code accord ».
- sélectionner « Vérifier ».
- effectuer la même procédure pour le retour.

Il est possible d'échanger gratuitement des noms avec d'autres personnes inscrites à l'AIRE, un nombre illimité de fois à partir du jour de l'émission jusqu'au départ du train réservé. Après le départ du train, il n'est plus possible d'effectuer de modification. En cas d'accès à un autre train que celui réservé, le voyageur sera considéré et sanctionné comme s'il était sans billet.

Pour plus d'informations sur l'offre Speciale Eventi, rendez-vous sur trenitalia.com

40 % de réduction pour les groupes

Trenitalia offre aux Italiens résidant à l'étranger inscrits à l'AIRE la possibilité d'acheter des billets de train pour des voyages en Italie pour des groupes d'au moins dix personnes avec une réduction de 40 % sur le tarif de base adulte. La réduction n'est autorisée qu'en 1ère et 2ème classe et dans les niveaux de service Business, Premium et Standard sur les trains Frecciarossa, Frecciargento et Frecciabianca en service intérieur. Le niveau de service Executive et le service Salottino sont exclus.

La demande doit être présentée avec la liste des passagers et une copie des certificats d'enregistrement AIRE par e-mail aux bureaux des groupes Frecciarossa (ufficiograppifrecciarossa@trenitalia.it) au moins huit jours avant le départ

La réduction est appliquée en fonction de la disponibilité des sièges, limitée par jour, train, classe ou niveau de service, et n'est pas cumulable avec d'autres types d'offres et/ou de promotions qui peuvent être proposées par Trenitalia sur les mêmes produits et pour les mêmes itinéraires, à l'exception de celle prévue pour les enfants. Dans le cas de groupes composés de voyageurs adultes et d'enfants, il doit y avoir au moins un adulte. Dans tous les cas, les tarifs minimaux prévus pour chaque catégorie de train ne sont pas affectés.

Un seul changement de réservation gratuit est autorisé jusqu'à une heure après le départ du train réservé :

- avant le départ auprès des guichets de Trenitalia, des bureaux des groupes Trenitalia, des agences de voyage ou sur le site Internet www.trenitalia.com ;
- après le départ, uniquement au guichet de la gare de départ du train indiqué sur le billet.

La modification du billet n'est autorisée qu'une seule fois jusqu'à minuit le cinquième jour précédant le départ du train réservé, dans tous les guichets de Trenitalia et les bureaux des groupes Trenitalia. Le remboursement avec une déduction de 20 % est autorisé jusqu'à minuit le cinquième jour précédant le départ du train réservé. En cas d'accès à un autre train que celui réservé, le voyageur sera considéré et sanctionné comme s'il était sans billet.

Achat du Trenitalia Pass

Le Trenitalia Pass vous permet de visiter l'Italie avec Freccie et FrecciaLink, en choisissant entre deux pass (Easy ou Comfort) et en sélectionnant le nombre de voyages entre 3, 4, 7 ou 10 et le type de passager entre Adult, Senior et Youth. La vente du Trenitalia Pass est étendue aux citoyens italiens résidant à l'étranger et enregistrés auprès de l'AIRE. Le Trenitalia Pass peut être acheté pour voyager jusqu'au 31 décembre 2024 sur le site www.trenitalia.com, aux guichets, dans les agences de voyage et auprès des tour-opérateurs étrangers et italiens.

Pour plus d'informations sur le Trenitalia Pass, rendez-vous sur trenitalia.com.

